

Lettre d'information - N° 34 / AOUT 2026



NOUS CONTACTER

Nègrepelisse

Du **lundi** au **vendredi**

8h30-12h / 13h30-17h

Tel. 05 63 30 90 90 (tapez 5)

franceservices@quercyvertaveyron.fr

Monclar de Quercy

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

13h30-17h

Tel. 05 63 30 46 46

franceservicesrelais@quercyvertaveyron.fr



PERMANENCES PARTENAIRES sur RDV

Nègrepelisse

Service des Impôts

Les mercredis 9h-12h/13h30-17h

Sur rdv au 05 63 30 90 90 (tapez 5)

Mission Locale (16-25 ans)

Les lundis et jeudis

Sur rdv au 05 31 78 00 00 (tapez 3)

Relais Petite Enfance

Les mardis 13h30-17h

au 06 11 76 83 31 ou 06 26 31 43 66

Défenseur des Droits

Sur rdv au 06 08 42 20 97

MSA

Sur rdv au 05 63 21 61 59

Travailleur social – Caf

Sur rdv au 32 30

Adil (logement)

Sur rdv au 05 63 03 74 72

Communauté 360

Sur rdv au 0800 360 360

Montauban services

Sur rdv au 05 63 65 65 56 ou au 06 70 43 16 76

CPAM

Sur rdv au 36 46

À LA UNE

REPRISE DES ATELIERS NUMERIQUES ADMINISTRATIFS :



C'est la Reprise des ATELIERS NUMÉRIQUES ADMINISTRATIFS!



Le numérique à votre service !

Dès mi-septembre !

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

6 ateliers



ATELIERS COLLECTIFS

4 à 5 personnes maxi



GRATUIT

*A tout âge, je vous
accompagne dans
vos démarches*

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

h.meneghetti@quercyvertaveyron.fr
05.63.30.90.90 tapez 5

370 avenue du 8 mai 1945 82800 Nègrepelisse
33 avenue du Colonel Raynal 82230 Monclar-de-Quercy

Pour tout renseignement : 05 63 30 90 90 choix 5



Monclar de Quercy

Carte d'identité / Passeport

Du lundi au vendredi / 8h30-12h30

06 76 69 84 11

Services des Impôts

Sur rdv au 05 63 30 46 46

Mission Locale (16-25 ans)

Les mercredis 8h30-12h

05 31 78 00 00 (tapez 3)

Relais Petite Enfance

Les lundis / 13h30-17h sur rdv

06 11 76 83 31 ou 06 26 31 43 66

MSA

Sur rdv au 05 63 21 61 59

Montauban services – Mobilité

Sur rdv au 05 63 65 65 56 ou 06 70 43 16 76

Travailleur social – Conseil départemental

Sur rdv au 05 63 30 91 54

Travailleur social – Caf

Sur rdv au 32 30

EREF

Sur rdv au 05 63 30 90 90 (tapez 5)

CPAM

Sur rdv au 36 46



L'ESPACE RURAL EMPLOI FORMATION



1. Un **accompagnement personnalisé** des demandeurs d'emploi
2. Un **soutien aux employeurs** dans leurs démarches de recrutement
3. Un **réseau de partenaires** de l'emploi et de l'insertion

05 63 30 90 90

eref@quercyvertaveyron.fr

A SAVOIR

CONGE SUPPLEMENTAIRE DE NAISSANCE :

Le **congé supplémentaire de naissance** est un **nouveau droit** ouvert à partir du **1er juillet 2026**, qui permet à **chaque parent** de bénéficier de **1 à 2 mois de congé indemnisé** après une naissance ou une adoption.

Objectif : offrir plus de temps aux parents pour être auprès de leur enfant durant les premiers mois, en complément des congés existants (maternité, paternité, adoption).

Public concerné : Tous les **parents actifs** : salariés, agents publics, travailleurs indépendants, non-salariés agricoles, militaires...

Conditions : Avoir déjà pris les congés de maternité/paternité/adoption auxquels on avait droit.

Durée : **1 ou 2 mois par parent**, soit jusqu'à **4 mois cumulés** pour un couple ou possibilité de le prendre **en une fois** ou **fractionné en deux périodes d'un mois**.

Indemnisation :

1er mois : 70 % du salaire net (dans la limite du plafond de la Sécurité sociale).

2e mois : 60 % du salaire net. Même principe pour les agents publics et une indemnité dégressive pour les indépendants.

Quand le prendre ? Le congé doit **débuter dans les 9 mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant**.

Démarches : Informer l'employeur **au moins 1 mois avant** le début du congé.

À retenir

Ce congé **ne remplace pas** le congé parental : il s'ajoute aux droits existants pour faciliter la conciliation vie pro / vie familiale et favoriser le partage des tâches parentales.



NOS SERVICES

Les conseillers France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien :

- une information de premier niveau
- un **accompagnement au numérique** pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- une aide aux démarches en ligne (ex : impôts, inscription Pôle Emploi, retraite, ouverture compte Améli de la CPAM, simulation ou demande de prestation CAF, pré-demande de carte d'identité, carte grise, renouvellement de permis...)



Ordinateurs en libre accès

